



École du Barreau de Montréal
Inscription – AUTOMNE 2016
Assurance santé et dentaire de l'AEEBM
Sans cours préparatoires
Date limite : 30 septembre 2016



Pour compléter une inscription au régime d'assurance, veuillez retourner ce formulaire avec un chèque ou un mandat poste à l'ordre de l'ASEQ.

1 INFORMATION DE L'ÉTUDIANTE OU ÉTUDIANT				
Code ASEQ	Nom de famille	Prénom	Sexe M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Date de naissance (jj/mm/aaaa)
Adresse		Ville	Province	Code postal
Numéro de téléphone Domicile : Autre :		Courriel	Province d'assurance maladie	

2 INSCRIPTION DE L'ÉTUDIANTE OU ÉTUDIANT

Si vous avez déjà été facturée ou facturé pour le régime d'assurance, vous n'avez pas besoin de remplir cette section.

Si vous n'avez pas été facturée ou facturé automatiquement par l'université, mais que vous êtes admissible à la couverture, vous devez remplir cette section et fournir une **PREUVE D'ADMISSIBILITÉ** (reçu de paiement). Veuillez choisir seulement **une option parmi les suivantes** :

Pour une étudiante ou un étudiant admissible inscrit à la formation professionnelle à l'automne 2016 qui n'a pas été facturée ou facturé par l'université. Santé <input type="checkbox"/> 47,58 \$ Dentaire <input type="checkbox"/> 51,53 \$ Santé et Dentaire <input type="checkbox"/> 99,11 \$	Montant à payer pour l'inscription de l'étudiante ou étudiant _____ \$
Pour une étudiante ou un étudiant admissible inscrit à la formation professionnelle à l'hiver 2017 qui n'a pas été facturée ou facturé par l'université, sans cours préparatoires. Santé <input type="checkbox"/> 95,16 \$ Dentaire <input type="checkbox"/> 103,06 \$ Santé et Dentaire <input type="checkbox"/> 198,22 \$	

3 INSCRIPTION FAMILIALE

Veuillez noter que les frais additionnels pour l'inscription de la conjointe ou du conjoint ou de la famille n'incluent pas les frais relatifs à la participation de l'étudiante ou étudiant. L'inscription doit être faite chaque année de couverture.

La couverture de la conjointe ou du conjoint ou de la famille doit être égale ou inférieure à celle de la couverture du membre du régime.

Pour ajouter une (1) personne en plus de l'étudiante ou étudiant inscrit à la formation professionnelle à l'automne 2016 (conjointe ou conjoint et enfant) Santé <input type="checkbox"/> 47,58 \$ Dentaire <input type="checkbox"/> 51,53 \$ Santé et Dentaire <input type="checkbox"/> 99,11 \$	Montant à payer pour l'inscription familiale _____ \$
Pour ajouter deux (2) personnes ou plus, en plus de l'étudiante ou étudiant inscrit à la formation professionnelle à l'automne 2016 (conjointe ou conjoint et enfants) Santé <input type="checkbox"/> 95,16 \$ Dentaire <input type="checkbox"/> 103,06 \$ Santé et Dentaire <input type="checkbox"/> 198,22 \$	
Pour ajouter une (1) personne en plus de l'étudiante ou étudiant inscrit à la formation professionnelle à l'hiver 2017 sans cours préparatoires (conjointe ou conjoint et enfant) Santé <input type="checkbox"/> 95,16 \$ Dentaire <input type="checkbox"/> 103,06 \$ Santé et Dentaire <input type="checkbox"/> 198,22 \$	
Pour ajouter deux (2) personnes ou plus, en plus de l'étudiante ou étudiant inscrit à la formation professionnelle à l'hiver 2017 sans cours préparatoires (conjointe ou conjoint et enfants) Santé <input type="checkbox"/> 190,32 \$ Dentaire <input type="checkbox"/> 206,12 \$ Santé et Dentaire <input type="checkbox"/> 396,44 \$	

4 FRAIS DE L'INSCRIPTION

Additionnez les frais des sections 2 et 3 :	_____ \$
---	----------

POUR UTILISATION INTERNE SEULEMENT

Date reçue		\$	Date SASS				Initiales				
AUTOMNE						HIVER					
Individuelle		Couple		Famille		Individuelle		Couple		Famille	
Santé	Dentaire	Santé	Dentaire	Santé	Dentaire	Santé	Dentaire	Santé	Dentaire	Santé	Dentaire

5 INFORMATION SUR LES PERSONNES À AJOUTER À VOTRE COUVERTURE				
Nom de famille	Prénom	Lien de parenté (conjoint/enfant)	Sexe (M/F)	Date de naissance (jj/mm/aaaa)

6 ADMISSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À CHARGE

Par conjointe ou conjoint, on entend votre conjointe ou conjoint en vertu d'un mariage ou de tout autre type d'union formelle reconnue par la loi, ou la personne de sexe opposé ou de même sexe qui est publiquement présentée comme étant votre conjointe ou conjoint depuis au moins 1 an. À toute époque, le régime ne peut couvrir qu'une personne à titre de conjointe ou conjoint.

Par enfant, on entend tout enfant de l'étudiante ou étudiant ou de sa conjointe ou son conjoint (sauf un enfant pris en foyer nourricier), qui n'est pas lié à une autre personne par le mariage ou un autre type d'union formelle reconnue par la loi, et qui est âgé de moins de 22 ans. L'enfant de moins de 26 ans qui étudie à temps plein dans un établissement d'enseignement reconnu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et dont vous assurez entièrement le soutien sur le plan financier est également considéré comme un enfant. Si votre enfant a plus de 21 ans et moins de 26 ans, vous devez fournir une preuve qu'il ou elle étudie à temps plein. Si votre enfant a plus de 21 ans, qu'il est handicapé et que vous assurez entièrement son soutien sur le plan financier, il ou elle est admissible à la couverture.

Ces bénéficiaires sont assurés par Desjardins Sécurité financière. La couverture voyage est assurée par CanAssistance (La Croix Bleue).

7 INSTRUCTIONS

Prière de retourner le formulaire entre **le 1^{er} septembre et le 30 septembre 2016**.

Veuillez inclure les documents suivants lors de votre soumission :

- Un chèque ou un mandat poste à l'ordre de l'ASEQ, au montant indiqué à la section 4.
- Preuve d'admissibilité : « Reçu de paiement ». Ceci doit inclure votre nom ainsi les frais de l'AEEBM.

Vous devez envoyer le formulaire et le paiement au 1200, avenue McGill College, bureau 2200, Montréal (Québec) H3B 4G7.

Des frais administratifs de 25,00 \$ s'appliquent à tous les remboursements d'inscription pendant la période de changement de couverture. Après cette période, aucun remboursement d'inscription ne sera admis.

La couverture est valide du 10 août 2016 au 31 décembre 2016 pour les étudiants inscrit seulement à la formation professionnelle à l'automne 2016. La couverture est valide du 1^{er} janvier 2017 au 9 août 2017 pour les étudiants inscrit à la formation professionnelle sans cours préparatoires à l'hiver 2017.

8 AUTORISATION

Je comprends qu'il est de ma responsabilité d'informer l'ASEQ si j'annule ma session ou si mon statut d'étudiante ou étudiant est modifié durant la période de couverture.

Je suis autorisée ou autorisé à communiquer des renseignements concernant ma conjointe ou mon conjoint et mes enfants inscrits au régime.

En adhérent au régime, j'autorise :

- Desjardins Sécurité financière, ses mandataires et ses fournisseurs de service à utiliser les renseignements que contient le présent formulaire et à les échanger dans le but d'établir la tarification, d'assurer la gestion des garanties et de régler les prestations.
- ASEQ inc. et ses mandataires à utiliser les renseignements que contient le présent formulaire dans le but d'assurer la gestion des garanties.

Le montant à payer comprend toutes les sommes à payer, incluant les frais d'inscription de la conjointe ou du conjoint ou de la famille et peut comprendre des frais administratifs et/ou d'autres émoluments.

Je voudrais que mon nom, mon courriel et mes coordonnées soient utilisés par l'ASEQ pour m'envoyer de l'information concernant d'autres produits d'assurance et services spécialement développés pour les étudiantes et étudiants. Je comprends que je peux retirer ce consentement en tout temps.

Signature : _____

Date : _____